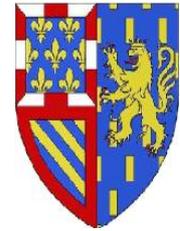


**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL**
Convocation à la salle VIP du boulodrome à Besançon
Samedi 4 Janvier 2025 à 9H00
Ordre du jour

- + **Approbation du compte-rendu de la réunion N° 3 du 4 Octobre 2024 à BAUME LES DAMES.**
 - + **Bilan de l'AG du 16 Novembre 2024 à ORCHAMPS/VENNES.**
 - + **Bilan du Congrès du 20 et 21 Décembre à BELFORT.**
 - + **Définition des missions de chaque membre :**

Fonctions : Vice-Président, Secrétaire, Trésorière, Informatique, Licences + Adjointes éventuels, etc.

 - *Composition du Bureau Directeur.*
 - *CDC – Coupe de France – tenues – Calendrier papier, etc.*
 - *Composition des Commissions.*
 - + **Alcoolémie. Formation des nouveaux membres du Comité.**
 - + **Tenues des Tables Championnats + Alcoolémie.**
 - + **Délégués aux Championnats de France.**
 - + **Point sur les inscriptions aux différents CDC + Coupe de France.**
 - + **Tirage Coupe de France Jeu Provençal.**
 - + **Point financier.**
 - + **Point sur les tenues pour les Championnats de France. Coupes pour les Championnats.**
 - + **Calendrier papier 2025.**
 - + **Point Facebook.**
- Questions diverses.**
- *Statuts des clubs*
 - *AG BFC 2025 le 6 décembre dans le CD25 ?*
 - *Contentieux photographe pour Championnats des Jeunes à Pontarlier.*
 - *Organisation du Régional de Besançon le 5 juillet 2024 (lieu – Organismes).*
 - *District de Besançon.*
 - *Respect du règlement sur les championnats et concours.*



La réunion a débuté à **9h15**. Tous les membres sont présents sauf : Nicole MARCHAND et Gilbert FAHY excusés pour motif personnel.

Le Président fait respecter une minute de silence à la mémoire de Yves PETITOT décédé cette semaine. Il présente ses vœux à tous les membres du Comité et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus lors de l'AG du 16 novembre 2024 à Orchamps/Vennes.

✚ Approbation du compte-rendu de la réunion N° 3 du 4 Octobre 2024 à BAUME LES DAMES.

Le Comité approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 04 octobre 2024 à Baume Les Dames.

✚ Bilan de l'AG du 16 Novembre 2024 à ORCHAMPS/VENNES.

Le Président Jean-Pierre MARENGHI remercie tous les membres du Comité pour l'organisation de cette AG, ainsi que le club d'Orchamps/Vennes pour l'aide fournie tout au long de cette journée (organisation, salle, accueil, etc.).

La présence de 33 clubs sur 33 est exceptionnelle. Le Président remercie tous les participants à cette AG. Le tirage de la tombola doit être revu pour une meilleure visibilité.

Jean-Marie MARAUX, Trésorier de la FFPJP a assisté à notre Assemblée. Il a félicité le Président du CD25 pour cette organisation. Il a rarement assisté à une Assemblée aussi dense, précise et diversifiée.

✚ Bilan du Congrès du 20 et 21 Décembre à BELFORT.

Jean-Pierre MARENGHI, Chantal FRACHEBOIS, Christelle MARTELET et Didier Vidal ont participé au Congrès de Belfort les 20&21 décembre 2024.

Le Président félicite Christelle MARTELET pour son élection au Comité de la FFPJP. Les résultats de cette élection ont été dévoilés à 17h00. Il est navrant que la participation des clubs ne dépasse pas 50%. Suite aux assemblées des clubs et au changement de gouvernance, certains fichiers de la FFPJP n'étaient pas à jour. Mais cela n'explique pas ce manque de participation. Le Collège des éducateurs votera à nouveau le 7 janvier, car le quota n'a pas été atteint.

La liste du Président sortant a obtenu 69% des voix. La Région Bourgogne/Franche-Comté compte 3 élus : Jean-Marie MARAUX (25) – Christelle MARTELET (25) -Gaëlle CAUVIN (58).

Quelques informations :

- Les travaux du Centre National et du futur siège de la FFPJP avancent de façon concrète. Ce centre devrait être livré courant 2027. Il sera implanté à CHOMERAC (07). Le coût est estimé à 11 millions d'euros.
- Des dossiers Sport/Santé ont été déposés. Le CD25 a été sélectionné et termine à la 3^{ième} place et se voit récompensé. Il recevra un chèque de 1000€.
- 3 écoles de pétanque du CD25 ont été labellisées. :
 - o PFC = 1 étoile.
 - o BEURE = 2 étoiles.
 - o PONTARLIER = 3 étoiles.

Le Président remettra les diplômes aux Présidents de ces clubs.

- Des ateliers étaient organisés le vendredi après-midi. Didier VIDAL a participé à l'atelier « Honorabilité ». La certification d'honorabilité sera plus précise sur les fiches d'affiliation des clubs. Elle devra inclure les



éducateurs et les arbitres. Ces modalités seront précisées aux clubs dès la parution du compte-rendu de ce congrès.

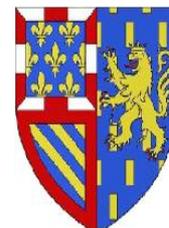
- Championnat du Monde à DIJON. L'organisation a été à la hauteur de l'évènement. Les Jeunes du Département se sont illustrés. Camille PICARD a remporté la catégorie Juniors avec ses collègues du Championnat d'Europe. Anaël BRESSAND – Eden CHABOD – Théo GAILLARD ont gagné le Trophée Minimes.
- La licence dématérialisée sera mise en place à partir de 2026. Il n'est plus possible de commander les lecteurs de licences.
- Le Cahier des Charges pour l'organisation d'un Championnat est de plus en plus contraignant. Les subventions risquent de diminuer. Belfort qui s'était proposé pour le Championnat Doublettes Jeu Provençal du 5 et 6 septembre a jeté l'éponge ! Le CD25 pourrait organiser un Championnat en 2027. Une étude sera faite et en fonction des réponses (subventions, ville, bénévoles, contraintes diverses, etc.) une décision sera prise.
- Le congrès 2025 se déroulera à PONTIVY dans le Morbihan.

✚ Définition des missions de chaque membre :

Les fonctions des membres du Comité et le Bureau Directeur ont été validés :

FONCTIONS DES MEMBRES DU CD 25	
Fonctions	Noms/Prénoms
Président	MARENGHI Jean-Pierre
Secrétaire	JACQUOT Michel
Secrétaire Adjoint	NICOLET Valérie
Trésorière	FRACHEBOIS Chantal
Responsable Informatique/Site internet	BILLOD MOREL Michel
Responsable licences/mutations/Affiliations	JEANNIN Lydie
Médecin référent	MARTELET Christelle
Responsable Facebook	TATU Benjamin
Responsable tenue + Coupes pour Championnats	MARENGHI Jean-Pierre - JACQUOT Michel
Responsable calendrier papier	NICOLET Valérie

BUREAU DIRECTEUR	
Fonctions	Noms/Prénoms
Président	MARENGHI Jean-Pierre
Secrétaire	JACQUOT Michel
Trésorière	FRACHEBOIS Chantal
Responsable Informatique	BILLOD MOREL Michel



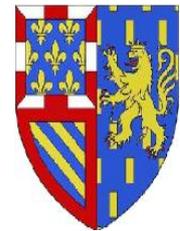
Les Responsables CDC et Coupe de France ont été désignés :

COMPETITIONS	Noms/Prénoms
CDC Féminin	MARCHAND Nicole
CDC Open	BATTAGLIA Laurent
CDC Vétérans	DEVILLERS Claude
Trophée des Vétérans	FRACHEBOIS Janick
CDC Jeu Provençal	JACQUOT Michel
Coupe de France Pétanque	SARRAZIN Dylan
Coupe de France Jeu Provençal	SARRAZIN Dylan

La composition des différentes Commissions a été validée :

DISCIPLINE	NOMS PRENOMS
Président	VIDAL Didier
Membres	BATTAGLIA Laurent
Membres	FAVIN Valérie
Membres extérieurs	THOMAS Michel
Membres extérieurs	FRECHON Pierre-Jack
Membres extérieurs	CLERC Gilles
Membres extérieurs	THOMAS-VERGON Sylviane
Membres extérieurs	SIMEREY Rémy
Membres extérieurs	CATTET Sylvie
Membres extérieurs	MONNIER Hervé

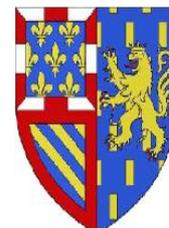
FINANCES	NOMS PRENOMS
Présidente	FRACHEBOIS Chantal
Membres	MARENGHI Jean-Pierre
Membres	TATU Benjamin
Vérificateurs aux comptes	THUNE Jacques
Vérificateurs aux comptes	FRACHEBOIS Patrick



SPORTIVE	NOMS PRENOMS
Président	TATU Benjamin
Membres	FRACHEBOIS Chantal
Membres (+ Vérification terrains Haut-Doubs)	MARENGHI Jean-Pierre
Membres (+ Vérification terrains Besançon)	JACQUOT Michel
Membres (+ Vérifications terrains Montbéliard)	BILLOD MOREL Michel
Membres	SARRAZIN Dylan
Membres	PLANSON Flavien
Membres extérieurs	SIMON Christophe

ARBITRAGE / REGLEMENTS	NOMS PRENOMS
Président	SIMON Christophe
Membres du Comité	Tous les arbitres du CD25
Sous-Commission d'Arbitrage	
Président	<i>Membres désignés</i>
	<i>Lors de la réunion des arbitres</i>
Membres	<i>Fin janvier</i>
Membres	
Membres	

FEMININES	NOMS PRENOMS
Président	MARCHAND Nicole
Membres du Comité	FRACHEBOIS Chantal
Membres du Comité	FAVIN Valérie
Membres du Comité	BONTEMPS Thomas
Membres extérieurs	SIMON Christophe
Membres extérieurs	KOELLER Karine



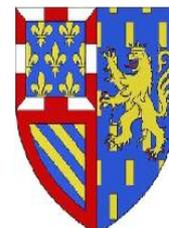
JEUNES ET TECHNIQUE	NOMS PRENOMS
Président	MARENGHI Jean-Pierre
Membres du Comité	MOUILLESEAUX Yves
Membres du Comité	BONTEMPS Thomas
Membres extérieurs	FRACHEBOIS Patrick
Membres extérieurs	GARRIGOS Lucien
Membres extérieurs	BERGERY Christophe
Membres extérieurs	ROZE Mathilde

INFORMATIQUE - MOYENS	NOMS PRENOMS
Président	BILLOD MOREL Michel
Suppléant	BATTAGLIA Laurent

VETERANS	NOMS PRENOMS
Président	DEVILLERS Claude
Membres du Comité	MARENGHI Jean-Pierre
Membres du Comité	VIDAL Didier
Membres du Comité	MOUILLESEAUX Yves
Membres extérieurs	FRACHEBOIS Janick

SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES	NOMS PRENOMS
Président	MONNIER Hervé
Membres extérieurs	NICOD Philippe

MEDICALE ET ALCOOLEMIE - SPORT - SANTE	NOMS PRENOMS
Président	MARTELET Christelle
Membres du Comité	MARENGHI Jean-Pierre
Membres du Comité	BONTEMPS Thomas



COMMUNICATION - CALENDRIER	NOMS PRENOMS
Président	MARENGHI Jean-Pierre
Sous-commission calendrier papier	
Président	NICOLET Valérie
Membres du Comité	MARENGHI Jean-Pierre
Sous-commission calendrier sportif	
Président	BILLOD MOREL Michel
Membres du Comité	FRACHEBOIS Chantal
Membres du Comité	TATU Benjamin
Sous-commission sponsors	
Président	NICOLET Valérie
Membres du Comité (Besançon)	BONTEMPS Thomas
Membres du Comité (Montbéliard)	FAHY Gilbert
Membres du Comité (Haut-Doubs)	MARENGHI Jean-Pierre

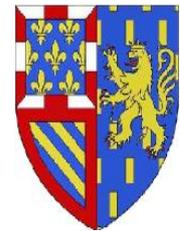
Alcoolémie. Formation des nouveaux membres du Comité.

Christelle MARTELET prend la parole.

Les contrôles d'alcoolémie seront reconduits cette année. Les nouveaux membres du Comité seront formés pour obtenir leurs habilitations. Cette formation sera animée par le Docteur ALIGNÉ. Elle se déroulera en Visio le vendredi 14 février à 18h30.

Au même titre que les contrôles alcoolémie, le CD25 se réserve le droit de réaliser des contrôles anti-dopage comprenant le contrôle des stupéfiants (cannabis) via l'Agence Française de lutte anti-dopage. En tant que médecin, Christelle MARTELET alerte sur le fait que certains médicaments peuvent positiver ces tests. Pour ne pas être pénalisé, il suffit de faire un dossier justifiant ce traitement. Elle précisera les modalités. Elle proposera en cours d'année des flashs infos conseils (nutrition, posture, etc.). Elle animera des séances auprès des jeunes.

Contrairement aux contrôles alcoolémie, ces contrôles anti-dopage pourront être ciblés. Le Comité posera la question des sanctions à la FFPJP. En cas de résultats positifs, Il est préconisé la destitution de l'équipe vainqueur et l'interdiction de participer aux autres Championnats l'année suivante. En attente d'une réponse des instances fédérales.



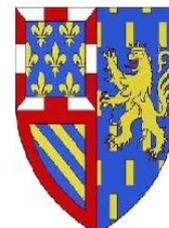
Tenue des tables des Championnats Départementaux.

Le secrétaire commente le mémento pour la préparation de la tenue des tables et des contrôles d'alcoolémie.

Michel BILLOD MOREL enverra à tous les membres du Comité un mémento sur l'utilisation de Geslico (fichiers, préparation, utilisation et envoi des résultats).

La répartition est la suivante.

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE	LIEU	TENUE DES TABLES	DELEGUE CONTROLE ALCOOLEMIE
TIR DE PRECISION SENIOR M et F	01 & 02 mars	ROSEMONT / CD25	Tous les membres du Comité
TRIPLETTE SENIOR Promotion	22 & 23 mars	VALENTIGNEY	Michel BILLOD MOREL – Laurent BATTAGLIA	Gilbert FAHY
TETE à TETE SENIOR Masculin	29 & 30 mars	HERIMONCOURT	Michel BILLOD MOREL – Claude DEVILLERS	Gilbert FAHY
DOUBLETTE SENIOR Féminin	29 & 30 mars	HERIMONCOURT	Didier VIDAL	Gilbert FAHY
DOUBLETTE SENIOR MIXTE	05 & 06 avril	ROSEMONT / THISE	Michel BILLOD MOREL – Dylan SARRAZIN	Dylan SARRAZIN
DOUBLETTE JEUNE	06 avril	ROSEMONT / THISE	Jean-Pierre MARENGHI
TIR DE PRECISION JUNIOR M et F	12 avril	PONTARLIER	Jean-Pierre MARENGHI
TRIPLETTE JEUNE	13 avril	PONTARLIER	Jean-Pierre MARENGHI
TRIPLETTE VETERAN	16 & 17 avril	BAUME LES DAMES	Chantal FRACHEBOIS	Lydie JEANNIN
DOUBLETTE SENIOR Provençal	19 & 20 avril	ROSEMONT / District	Chantal FRACHEBOIS - Valérie FAVIN	Valérie FAVIN
TRIPLETTE SENIOR Provençal	26 & 27 avril	VERCEL	Valérie FAVIN – Claude DEVILLERS	Claude DEVILLERS
TRIPLETTE SENIOR Masculin	3 & 4 mai	VERCEL	Chantal FRACHEBOIS – Thomas BONTEMPS	Thomas BONTEMPS
TRIPLETTE SENIOR Féminin	3 & 4 mai	VERCEL	Michel JACQUOT	Thomas BONTEMPS
CHPT REGIONAL TRIPLETTE JEUNE	08 mai	ORCHAMPS/VENNES	<i>Commission Régionale</i>
TRIPLETTE SENIOR Mixte	10 & 11 mai	SAINT VIT	Michel BILLOD MOREL	Jean-Pierre MARENGHI
TETE A TETE JEUNE	11 mai	SAINT VIT	Jean-Pierre MARENGHI
DOUBLETTE SENIOR MASCULIN	17 & 18 mai	VILLERS LE LAC	Valérie FAVIN	Chantal FRACHEBOIS
TETE à TETE SENIOR féminin	18 mai	VILLERS LE LAC	Claude DEVILLERS	Chantal FRACHEBOIS
CHPT REGIONAL TRIPLETTE PROVENCAL	24 & 25 mai	THISE	Michel JACQUOT	Lydie JEANNIN
DOUBLETTE VETERAN	2 septembre	ETUPES	Nicole MARCHAND – Flavien PLANSON	Flavien PLANSON
TETE à TETE VETERAN	16 septembre	VALDAHON	Valérie FAVIN	Lydie JEANNIN



✚ Délégués aux Championnats de France 2024.

Chantal FRACHEBOIS explique le rôle d'un délégué et les différentes actions à mener avant, pendant et après le Championnat de France.

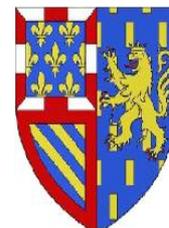
Si aucune personne du Comité Départemental ne peut se libérer pour être délégué, il sera demandé, au Président des équipes qualifiées d'accompagner leurs joueurs.

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE FRANCE	LIEU	DELEGUES
TRIPLETTE SENIOR Masculin	21 & 22 juin	PONTORSON (50)	Valérie FAVIN
TRIPLETTE SENIOR Féminin	21 & 22 juin	PONTORSON (50)	Flavien PLANSON
DOUBLETTE SENIOR Mixte	28 & 29 juin	CHALON SUR SAÔNE (71)	Claude DEVILLERS
TRIPLETTE SENIOR Provençal	4 & 5 & 6 juillet	SAINT MARTIN DE CRAU (13)	?
TIR de PRECISION Junior F&M	11 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	BF1 du CD qualifié (CRBFC)
TRIPLETTE JEUNE	12 & 13 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	BF1 du CD qualifié (CRBFC)
TRIPLETTE SENIOR Mixte	19 & 20 juillet	BERGERAC (24)	?
DOUBLETTE SENIOR Féminin	26 & 27 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	Didier VIDAL
TETE à TETE SENIOR	26 & 27 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	?
TRIPLETTE VETERAN	20 & 21 août	BOURG SAINT MAURICE (73)	Lydie JEANNIN
TIR de PRECISION Senior F&M	22 août	BOURG SAINT MAURICE (73)	CD de l'équipe qualifiée (CRBFC)
TRIPLETTE SENIOR Promotion	23 & 24 août	BOURG SAINT MAURICE (73)	Nicole MARCHAND
DOUBLETTE SENIOR Masculin	30 août & 31 août	MILLAU (12)	Jean-Pierre MARENGHI
TETE à TETE SENIOR féminin	30 août & 31 août	MILLAU (12)	Gilbert FAHY
DOUBLETTE SENIOR Provençal	5 & 6 & 7 septembre	?	Michel BILLOD MOREL

✚ Point sur les inscriptions aux différents CDC + Coupe de France

Le secrétaire fait le point sur les inscriptions :

- **CDC Jeu Provençal Division 1.** 5 équipes engagées. Le calendrier des rencontres a été envoyé aux clubs participants. Il est sur notre site.
- **CDC Jeu Provençal Division 2.** A ce jour 6 équipes inscrites. Date limite d'inscription 31 janvier.
- **Coupe de France Jeu Provençal.** Le tirage sera effectué à 11h00.
- **Coupe de France Pétanque.** A ce jour 8 équipes inscrites. Date limite d'inscription 15 février.
- **Autres CDC.** Open et Vétérans Division 3, Féminines Division 2. Date limite d'inscription 15 février.



✚ Tirage Coupe de France Jeu Provençal.

COUPE DE FRANCE JEU PROVENÇAL.

Les rencontres de Coupe de France Jeu Provençal se dérouleront le week-end du 18&19 janvier et le samedi 8 février au Rosemont. A ce jour, il n'y a pas de club organisateur. Le secrétaire a lancé un appel aux clubs participants à cette compétition, mais malheureusement, aucune réponse positive à ce jour.

Le tirage est effectué en direct sur notre Facebook.

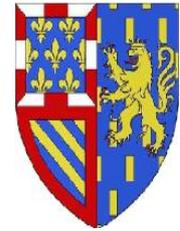
DATE	TOUR	CLUB 1	CLUB 2	Vainqueurs
Samedi 18 janvier 8h00	1 ^{er} Tour	SAÔNE	BEURE	V 1 :
Samedi 18 janvier 8h00	1 ^{er} Tour	CHTI PETANQUE	VESONTIO	V 2 :
Samedi 18 janvier 14h30	1 ^{er} Tour	THISE	VALENTIGNEY	V 3 :
Samedi 18 janvier 14h30	1 ^{er} Tour	PFC	PONTARLIER	V 4 :
Dimanche 19 janvier 8h00	1 ^{er} Tour	RANG	LE RUSSEY	V 5 :
/				
Dimanche 19 janvier 8h00	Cadrage	V 2 : <i>Chti ou Vesontio</i>	V 4 : <i>PFC ou Pontarlier</i>	Z1
/	/	V 5 : <i>Rang ou Le Russey</i>	Exempt	Z2
/	/	V 3 : <i>Thise ou Valentigney</i>	Exempt	Z3
/	/	V 1 : <i>Saône ou Beure</i>	Exempt	Z4
Dimanche 19 janvier	1/2 Finale	Z3 : <i>Thise ou Valentigney</i>	Z4 : <i>Saône ou Beure</i>	W1
14h30	1/2 Finale	Z1 : <i>Vainqueur cadrage</i>	Z2 : <i>Rang ou Le Russey</i>	W2
Samedi 8 février 14h30	Finale	W1	W2	

✚ Point financier.

La trésorière fait un point financier. Elle commente le document suivant.

Fonctionnement financier du Comité du Doubs pour les clubs et joueurs

Année 2025



Ce document a pour but de rappeler et/ou d'informer sur le fonctionnement financier du Comité du Doubs envers les clubs et les joueurs.

1. CLUBS :

1.1 Paiements des cotisations

Les demandes d'acompte et le solde de la saison, appelée fiche financière, sont envoyés par mail aux Présidents et éventuellement aux trésoriers (lorsque les Présidents en ont donné l'autorisation, avec copie aux Présidents dans ce cas).

1.1.1 Acompte championnats

Les inscriptions aux championnats départementaux sont payantes à raison de 5 € par joueur. Début avril, un acompte sur ces inscriptions est demandé aux clubs.

Clubs concernés : clubs ayant eu un montant d'inscription aux championnats de l'année précédente > 100 €.

Montant demandé : 80 % du montant des inscriptions de l'année précédente.

Le montant payé par le club sera déduit sur la fiche financière de fin de saison.

1.1.2 Acompte licences

Le prix des licences est fixé chaque année lors de l'assemblée Générale du Comité. Un acompte sur ces licences est demandé début juin.

Clubs concernés : tous les clubs.

Montant demandé : 50 % du montant des licences enregistrées à cette date.

Le montant payé sera déduit Le prix des licences est fixé chaque année lors de l'assemblée Générale du Comité sur la fiche financière de fin de saison.

1.1.3 Fiche financière

Cette fiche, envoyée début octobre, récapitule pour la saison écoulée :

- Les licences avec détail par catégorie et les duplicatas*
- L'affiliation du club*
- Les redevances concours*
- Les inscriptions aux championnats départementaux (avec détail par championnat)*
- Les inscriptions Coupe de France Pétanque et Jeu Provençal*
- Les inscriptions en CRC (si le club a une équipe engagée)*
- Les déductions : acomptes championnats et licences payés*
- Les indemnités ou dotations : Coupe de France Jeu Provençal, CNC, CRC*
- Les calendriers (si le club en a commandés) facturés 1 €*
- Éventuellement les amendes non réglées.*

Le Comité sert d'intermédiaire entre la FFPJP et les clubs (Coupes de France), le Comité Régional Bourgogne/Franche-Comté et les clubs (dotations CNC, inscription et dotations CRC).

Le solde de cette fiche doit être réglé avant l'Assemblée Générale. Si cette fiche est créditrice, le Comité effectuera un virement bancaire sur le compte du club concerné.



Pour rappel, le tarif des éléments facturés est le suivant

Licence à partir des juniors : 32 €

Licence jeune : 7 €

Duplicata : 8€

Affiliation club : 25 €

Redevance concours : 15 €

Inscription Coupe de France Pétanque / Jeu Provençal : 20 € (si inscription)

Inscription CRC : 50 € (si équipe en CRC), reversée au CRBFC.

NB : L'inscription en CDC *et* CNC est gratuite.

1.2 Indemnités clubs

1.2.1 Coupe de France Pétanque

Rappel : La Coupe de France Pétanque se joue sur 2 saisons.

L'inscription en Coupe de France Pétanque mentionnée sur la fiche financière est intégralement reversée à la FFPJP.

A partir des tours de zone (sortie du département), pour chaque club recevant l'équipe adverse, le CD paiera les frais d'arbitrage (s'il y en a).

*A partir des tours de zone (sortie du département), chaque club se déplaçant recevra de la FFPJP *et* du CD les indemnités suivantes :*

<i>Dotation Coupe de France Pétanque</i>			
<i>Niveau de compétition</i>	<i>Participation FFPJP</i>	<i>Participation CD</i>	<i>Total</i>
<i>1er tour de zone</i>	<i>160 €</i>	<i>- €</i>	<i>160 €</i>
<i>2ème tour de zone</i>	<i>210 €</i>	<i>- €</i>	<i>210 €</i>
<i>3ème tour de zone</i>	<i>260 €</i>	<i>- €</i>	<i>260 €</i>
<i>1/32ème de finale (perdant)</i>	<i>400 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>300 €</i>	<i>700 €</i>
<i>1/16ème de finale (perdant)</i>	<i>480 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>220 €</i>	<i>700 €</i>
<i>1/8ème finale (perdant et gagnant)</i>	<i>950 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>- €</i>	<i>950 €</i>
<i>1/4 de finale</i>	<i>1 200 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>Pas étudié</i>	
<i>1/2 finale</i>	<i>2 000 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>Pas étudié</i>	
<i>Finaliste</i>	<i>3 200 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>Pas étudié</i>	
<i>Vainqueur</i>	<i>4 500 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>Pas étudié</i>	

Le montant des tours de zone sera réglé par le CD aux clubs au mois de mars par virement (la FFPJP paye ces indemnités au CD à cette date).



A partir des 1/32^{ème} de finale nationale, le club reçoit directement les indemnités de la FFPJP par virement.

1.2.2 Coupe de France Jeu Provençal

Rappel : La Coupe de France Jeu provençal se joue sur 1 seule saison.

L'inscription en Coupe de France Jeu Provençal mentionnée sur la fiche financière est intégralement reversée à la FFPJP.

A partir des tours de zone (sortie du département), pour chaque club recevant l'équipe adverse, le CD paiera les frais d'arbitrage (s'il y en a).

A partir des tours de zone (sortie du département), chaque club se déplaçant recevra de la FFPJP et du CD les indemnités suivantes :

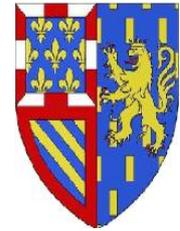
<i>Dotation Coupe de France Jeu Provençal</i>			
<i>Niveau de compétition</i>	<i>Participation FFPJP</i>	<i>Participation CD</i>	<i>Total</i>
<i>1er tour de zone</i>	<i>160 €</i>	<i>- €</i>	<i>160 €</i>
<i>2ème tour de zone</i>	<i>210 €</i>	<i>- €</i>	<i>210 €</i>
<i>1/16ème de finale (perdant)</i>	<i>320 € + Frais Via-Michelin (2 voitures) (document FFPJP mais doit être actualisé ?)</i>	<i>380 €</i>	<i>700 €</i>
<i>1/8ème finale (perdant et gagnant)</i>	<i>450 € + Frais Via-Michelin (2 voitures) (document FFPJP mais doit être actualisé ?)</i>	<i>450 €</i>	<i>900 €</i>
<i>1/4 de finale</i>	<i>1 200 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>Pas étudié</i>	
<i>1/2 finale</i>	<i>2 000 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>Pas étudié</i>	
<i>Finaliste</i>	<i>3 200 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>Pas étudié</i>	
<i>Vainqueur</i>	<i>4 500 € + Frais Via-Michelin (2 voitures)</i>	<i>Pas étudié</i>	

A partir des 1/16^{ème} de finale nationale, le club reçoit directement les indemnités de la FFPJP par virement.

1.2.3 Championnat des Clubs : National – Régional

Les dotations du Comité Départemental et Régional sont déduites sur la fiche financière de fin de saison. Le tableau ci-dessous indique les dotations versées aux clubs par la FFPJP, le Comité Régional et le Comité Départemental.

<i>Dotation Championnat des Clubs par équipe</i>					
<i>Niveau de Championnat</i>	<i>Dotation FFPJP</i>	<i>Dotation CRBFC</i>	<i>Dotation CD25</i>	<i>Dotation FFPJP aux résultats</i>	<i>Dotation CRBFC au 1er</i>
<i>CNC-Open</i>	<i>960.00 €</i>	<i>500.00 €</i>	<i>500.00 €</i>	<i>700 € participation à finale + ? selon résultats</i>	<i>500.00 €</i>



CNC-F1 / F2	960 € / 640 €	500.00 €	500.00 €	700 € participation à finale + ? selon résultats	500.00 €
CNC-V	700.00 €	250.00 €	400.00 €	300 € si 1/2 finaliste 600 € si finaliste 800 € si champion	500.00 €
CNC-JP	700.00 €	250.00 €	400.00 €	300 € si 1/2 finaliste 600 € si finaliste 800 € si champion	500.00 €
CNC-Jeunes	800.00 €	250.00 €	400.00 €	?	500.00 €
CRC1		400.00 €	400.00 €		100.00 €
CRC2		300.00 €	300.00 €		100.00 €
CRC-F1		400.00 €	400.00 €		100.00 €
CRC-F2		300.00 €	300.00 €		100.00 €
CRC-V1		400.00 €	400.00 €		100.00 €
CRC-V2		300.00 €	300.00 €		100.00 €
CRC-JP		200.00 €	200.00 €		100.00 €
CRC-Jeunes		200.00 €	150.00 €		100.00 €

Rappel : En CRC : Inscription payante 50 € par équipe (sauf Jeunes) ajoutée à la fiche financière de fin de saison, inscription versée au CRBFC.

Dotation FFPJP payée par virement sur RIB du club ou au CRBFC pour CNC-Jeunes.

Les dotations CRBFC au 1^{er} peuvent être payées directement aux clubs en fonction des dates de dernières rencontres.

Les dotations du CD sont proratisées si les lieux des rencontres se situent dans le département du Doubs.

1.2.4 Championnat Départemental des Clubs Jeu Provençal :

L'arbitrage est pris en charge par le Comité, soit payé directement à l'arbitre ou remboursé au club organisateur

2. JOUEURS :

2.1 Participation aux championnats de France

Tenues : 1 polo + 1 veste floqués au nom du Comité. Le bas, pantalon/pantacourt/short, n'est pas fourni, les joueurs porteront celui de leur tenue de club.

Hébergement : réservé et payé par le Comité (1 chambre par joueur).

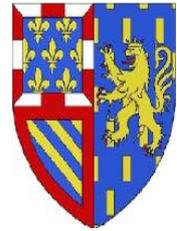
Repas : Forfait de 20 € par repas. Pétanque : 4 à 6 repas selon la distance et la qualification de l'équipe.

Jeu Provençal : 4 à 8 selon la distance et la qualification de l'équipe.

Transport : 1 voiture pour les CDF Individuels et Jeunes, 2 voitures pour les autres : 0.30 €/km, kilométrage donné par Via-Michelin départ Besançon + trajet A/R hébergement - Lieu CDF.

Photo : 1 photo par joueur

Boisson : 5 €/joueur / jour



Les indemnités sont données aux joueurs par le délégué.

Les indemnités pour les équipes Jeunes sont payées par le CRBFC par l'intermédiaire du CD (elles peuvent être différentes de celles du CD).

2.2 Récompenses pour résultats aux championnats de France

1/4 finale : 100€/joueur

1/2 finale : 200€/joueur

Finaliste : 300€/joueur

*Champion de France / **Champion d'Europe** : 500 €/joueur*

Pour les jeunes, ces montants seront versés en bons cadeaux

2.3 Participation aux championnats régionaux

Déplacement : Remboursement sur la base de Via-Michelin (trajet conseillé) 1 voiture / équipe.

*Hébergement : **25 €**/joueur si plus de 150 km ou + 2h de déplacement sur présentation de facture.*

Repas du jour du championnat : pris en charge par le Comité et réglé directement au club ou CD organisateur.

2.4 Participation au Trophée Féminin BFC « Michèle Lega »

Rappel : 2 équipes en triplète sont qualifiées par le biais d'un pré-qualificatif pour ce Trophée.

*Hébergement : **25 €**/joueuse si plus de 150 km ou + 2h de déplacement sur présentation de facture.*

Repas du jour de la compétition : pris en charge par le Comité et réglé directement au club ou CD organisateur.

*Repas de la veille de la compétition si hébergement : maxi **20 €** sur présentation de facture Déplacement : coût Via-Michelin (trajet conseillé) 1 voiture / équipe.*

2.5 Championnats honorifiques (non qualificatifs à un Championnat de France)

50€ par joueur aux finalistes pour les championnats seniors.

30€ champion jeunes, 20 € vice-champion jeunes en cartes-cadeaux.

2.6 Trophée des Vétérans

500 € répartis entre les 8 1^{ers} masculins et les 2 1^{ères} féminines au classement et le joueur ayant la meilleure participation (voir règlement).

Les récompenses sont données à l'AG.

2.7 Formation

Le barème défini par le tableau ci-dessous sera appliqué.



<i>Prise en charge formation par Comité du Doubs</i>						
<i>Niveau formation</i>	<i>Formation</i>		<i>Repas</i>	<i>Déplacement</i>	<i>Hébergement</i>	<i>PSCI</i>
	<i>Coût</i>	<i>Prise en charge CD</i>	<i>Prise en charge CD</i>	<i>Prise en charge CD</i>	<i>Prise en charge CD</i>	<i>Prise en charge CD</i>
<i>Tronc commun formation initiale (8h 1 journée)</i>	60 €	<i>Oui</i>	<i>20 € par repas maxi</i>	<i>Non</i>	<i>50 % Limité à 35 € / nuit</i>	<i>Oui</i>
<i>Tronc commun recyclage (8h 1 journée)</i>	30 €					
<i>BF1 initial (14h 2 jours)</i>	90 €					
<i>BF1 recyclage (14h 2 jours)</i>	45 €					
<i>BF2 initial (21h 3 jours)</i>	180 €					
<i>BF2 recyclage (21h 3 jours)</i>	90 €					
<i>BF3 initial (64h 8 jours) après accord du CRBFC 600 € si mandaté par CD ou CR 1200 € si candidat non mandaté</i>	600 €					
<i>BF3 recyclage (64h 8 jours) après accord du CRBFC</i>	150 €					
<i>Arbitre départemental (examen)</i>	?					
<i>Arbitre régional 1 journée 1/2</i>	60 €					
<i>Arbitre national 2 journées 1/2</i>	90 €					

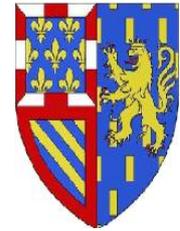
La formation est réglée directement par le CD à l'organisme formateur, pour les autres prises en charge, il est nécessaire de présenter une facture pour le remboursement.

Points particuliers :

La dotation du CD25 pour les CRC reste inchangée et sera calculée au prorata en fonction des lieux de rencontre.

Les témoins convoqués par la Commission de Discipline Départemental sont remboursés par le Comité via le Président de la Commission de Discipline.

Les membres du Comité adresseront à la trésorière leurs frais de déplacement tout au long de l'année. Elle rédigera un CERFA qui permettra à chacun de bénéficier d'une réduction d'impôts.



✚ Point sur les tenues pour les Championnats de France. Coupes pour les Championnats.

Comme pour les années précédentes, les filles du Comité choisiront le modèle des tenues pour les licenciés qualifiés aux Championnats de France 2025.

Des tenues d'essayage seront prêtées par Géant du Foot. Attention, elles ne seront pas réintégrées à Géant du Foot, mais seront distribuées aux personnes participantes au France. Donc prendre soin de ces tenues.

Michel JACQUOT présente la feuille pour la prise de tailles des tenues à l'issue de chaque Championnat qualificatif. Chaque responsable de table fera essayer les tenues. **Les bénéficiaires rempliront et émargent cette feuille.**

En cas de très mauvais temps, la FFPJP autorise les joueuses et les joueurs à porter leur vêtement de pluie utilisé dans leur club.

Jean-Pierre MARENGHI et Michel JACQUOT prendront rendez-vous à Géant du Foot pour choisir les Coupes destinées aux Champions Départementaux.

Benjamin TATU préconise qu'une Coupe soit remise au meilleur club de l'année (total de points). Cette coupe serait remise en jeu tous les ans.

Il propose que soit instauré une soirée de remise des Coupes aux Champions et Vice-Champions de tous les Championnats ainsi que la coupe du meilleur club. Toutes les catégories (jeunes à vétérans) seront invitées.

Le Comité approuve cette idée. Dès cette année, une soirée sera organisée fin octobre – début novembre. Un buffet clôturera cette cérémonie.

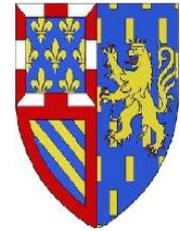
En conséquence, aucune coupe ne sera remise lors des Championnats. Seul le bouquet de fleurs offert aux féminines sera remis.

✚ Calendrier papier 2025

Valérie NICOLET présente les grandes lignes du calendrier. La recherche de sponsors est essentielle pour finaliser ce calendrier. Il est fait appel à tous les membres du Comité et lance un appel aux clubs pour trouver d'autres sponsors. Pour rappel le tarif est le suivant :

- Page entière. 160€
- Demi page. 100€
- Tiers de page. 75€
- Quart de page. 50€

883 calendriers ont été commandés par les clubs contre 902 l'année dernière. Sur 34 clubs, 32 ont répondu favorablement, 1 club refuse et le dernier fera un don à la Commission Jeunes. Le Président remercie tous les clubs participants. Il est décidé de commander 950 calendriers. La livraison est prévue mi-février.



📌 Point Facebook.

Benjamin TATU responsable de ce Facebook est satisfait de cette première année qu'il considère très positive. Les directs semblent être appréciés.

La JPP et LE RUSSEY sont le plus souvent cités. Il est demandé aux Présidents de clubs d'alimenter ce Facebook via Benjamin.

📌 Questions diverses

Statuts des clubs.

Le Président rappelle que certains clubs doivent remettre à jour leurs statuts, car il s'avère qu'ils ne sont pas réglementaires. Les clubs sont sous la responsabilité du Comité.

Le secrétaire enverra (une nouvelle fois) les statuts types tels que préconisés par la FFPJP.

AG BFC 2025 le 6 décembre dans le CD25.

Le Comité du Doubs à la charge de l'organisation de l'Assemblée Générale Bourgogne/Franche-Comté qui se déroulera le 6 décembre 2025. Cette AG concerne environ 50 personnes. Il est demandé à tous de se renseigner pour trouver une salle (de préférence sur Besançon).

Contentieux photographe pour les Championnats des Jeunes à Pontarlier.

Le Président informe le Comité du contentieux entre le photographe attitré de la FFPJP et le photographe qui a œuvré lors des Championnats Jeunes à Pontarlier.

Le photographe officiel de la FFPJP demande au photographe désigné par le CD25 une indemnité de 10 000€ pour plagiat. Cette affaire est traitée par le service juridique de la FFPJP.

Organisation du Régional de Besançon le 5 juillet 2024 (lieu – Organismateurs).

Le Régional de Besançon est programmé sur notre calendrier avec le Club de Saint VIT comme coorganisateur avec le District de Besançon comme en 2024. Le club de SAINT VIT ne souhaite plus coorganiser ce Régional. Le Président du CD25 demande des explications au Président du District : Yves MOUILLESEAUX.

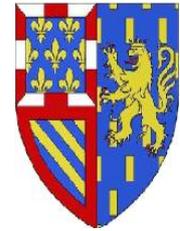
Yves précise qu'il souhaite organiser ce Régional. Il va lancer un appel à 2 bénévoles par club du District pour avoir suffisamment de personnes pour cette organisation. Il prendra contact avec les services de la ville pour une réservation du Rosemont afin de valider le site et tous les contraintes liées à cette manifestation (parking, barrières, tribune, etc.). Michel JACQUOT propose de l'aider dans ces démarches en prenant comme modèle les demandes effectuées en 2023.

Le Président prend acte et attend des réponses en précisant que l'inscription au calendrier fédéral a été acté.

District de Besançon.

Le Président, fort de ses entretiens avec la FFPJP souhaite apporter des précisions sur le fonctionnement d'un District. Pour rappel, à ce jour les districts de Montbéliard et Haut-Doubs ont été dissous. Depuis, pour l'organisation du calendrier, nous ne parlons plus de District, mais de 3 zones géographiques (Besançon – Montbéliard – Haut/Doubs).

Il ne remet pas en cause le fonctionnement du District de Besançon, mais rappelle quelques règles. Si nous respectons les règlements de la FFPJP, un District ne peut pas avoir de trésorerie. Il est une entité du CD25 sous son entière responsabilité. Si une dette n'était pas honorée par le District, c'est le Comité qui devrait assumer. En conséquence, le Président ne voit pas d'objection à la continuité du District de Besançon, mais souhaite être informé des décisions prises par celui-ci. En fin d'année, le compte-rendu de l'AG et le bilan financier de ce District devront être communiqués au Président.



Respect du règlement sur les championnats et concours.

Yves MOUILLESEAUX constate que les règlements à l'intérieur du boulodrome sont difficiles à appliquer. En 2024 des arbitres ont fait remarquer que la dimension des terrains (notamment en Jeu Provençal) n'était pas réglementaire. Certains Présidents de clubs ont validé.

Il s'avère que les installations actuelles (Rosemont) ne permettent pas de tracer des terrains réglementaires. Après consultation auprès de la FFPJP, il est décidé avec l'accord du Président de la Commission d'Arbitrage d'éditer un règlement propre au Boulodrome du Rosemont pour les différents Championnats, CDC et Coupe de France (notamment Jeu Provençal). Le Président se rendra sur place pour définir ces règles en accord avec le Président de la Commission d'Arbitrage. Les clubs seront informés dès le dimanche 12 janvier à 8h00 lors de la 1^{ère} journée de CDC jeu Provençal Division 1.

L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, le Président met fin à la réunion à 16h40mn.

Le Secrétaire du Comité Départemental
Michel JACQUOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Jacquot'.

Le Président du Comité Départemental
Jean-Pierre MARENGHI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Marenghi'.